



FICHE URGENCE A L'ATTENTION DES PARENTS DES ELEVES

Fiche à compléter avec soin car remise aux services d'urgence en cas de prise en charge.

Conformément au protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement (B.O. n° 1 du 06.01.2000), il sera fait appel au Service médical d'urgence (SAMU : 15) qui est le seul habilité (loi 86.11 du 06.01.1987) à réguler à distance la prise en charge médicale d'une personne en détresse.

Nom -----

Prénom -----

Classe-----

Date de naissance / ___ / ___ / ___ /

Nom et adresse des parents ou du représentant légal

Numéro de Sécurité sociale et coordonnées

Adresse de la complémentaire (mutuelle) :

Numéro de police et coordonnées de l'assurance scolaire -----

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un ☎ :

☎ Domicile -----

☎ Travail du responsable 1 -----

☎ Portable-----

☎ Travail du responsable 2 -----

☎ Portable-----

Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de prendre en charge votre enfant (domicile éloigné) :



Date du dernier rappel de vaccin antitétanique / ___ / ___ / ___ /

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (*allergies, traitement en cours, précaution particulières à prendre...*)

Une ordonnance médicale du médecin traitant est exigée pour un traitement à prendre (allergie, asthme, maux de ventre, maux de tête, règles douloureuses, douleurs articulaires...) pendant le temps de présence de votre enfant au lycée.

Nom du médecin traitant

Adresse

----- ☎ -----

Fait à : _____, le ___ / ___ / ___ /

Signature des Parents :

En cas d'urgence, l'élève est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital que s'il est accompagné de ses responsables ou d'une personne mandatée.